

CALENDRIER PÉDAGOGIQUE 2018/2019

M1

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2018-2019	
DU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2018 AU 31 AOUT 2019	
ENSEIGNEMENTS	
1 ^{ER} SEMESTRE	Du lundi 17 ou 24 septembre 2018 au samedi 22 décembre 2018
2 ^E SEMESTRE	Du lundi 21 janvier 2019 au vendredi 19 avril 2019
ÉCHÉANCES PÉDAGOGIQUES	
1 ^{ère} session	
DÉPÔT DES MÉMOIRES	Date fixée par chaque directeur de mémoire
DATE LIMITE DES SOUTENANCES	3 juin 2019
2 ^e session	
DÉPÔT DES MÉMOIRES	Date fixée par chaque directeur de mémoire
DATE LIMITE DES SOUTENANCES	28 juin 2019

Selon l'article V B 3 du RCC en vigueur, «*les épreuves de soutenance d'un mémoire de recherche ou d'évaluation d'un stage inclus dans la formation ont lieu en juin ou, **à titre dérogatoire et exceptionnel**, sur avis du directeur de mémoire ou de stage, en septembre (avant le 9 de ce mois). Le jury tient une nouvelle délibération pour tenir compte du résultat de ces épreuves.* »

Il pourra donc, à titre exceptionnel, être envisagé une soutenance en septembre.

Le non respect du calendrier entraîne des problèmes administratifs et juridiques dont l'UFR ne pourra être tenue ni responsable ni comptable.